

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-BOIS

**CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 5 MARS 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, le jeudi 5 mars, à 19h, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Colin SHERIFFS

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 février 2020

Présents : Colin SHERIFFS – Maire, Hélène CASAGRANDE, Jacques DONNE, Philippe SANCHOT, Sébastien BOLZON, Geneviève AIMASSO

Excusés: Sylvie DEBAT

Secrétaire de séance : Geneviève AIMASSO

ORDRE DU JOUR :

- 1) Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin
- 2) Organisation Elections Municipales 2020
- 3) Clôture du mandat 2014 – 2020
- 4) Informations diverses

Le Compte-rendu de la séance du 16 JANVIER 2020 est adopté à l'unanimité

**1) Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin**

Considérant la décision de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'autoriser les USA à prendre des mesures de rétorsions commerciales dans l'affaire des subventions illégales accordées au groupe Airbus, notamment par la France ;

Considérant la décision des USA de taxer les vins tranquilles français à hauteur de 25% de leur valeur;

Considérant que cette décision est inique car la filière vin est étrangère au conflit de l'aéronautique et est donc une victime collatérale ;

Considérant les menaces des USA de soumettre à brève échéance l'ensemble des vins, vins mousseux et eaux-de-vie de vin français importés sur leur territoire à des droits allant jusqu'à 100% de leur valeur;

Considérant que ces décisions anéantiraient la position des vins français sur ce marché et auraient des répercussions économiques désastreuses et sans précédent à court et long terme pour nos territoires ;

Considérant que la filière vin et eaux-de-vie de vin permet de diminuer le déficit commercial de la France de plus de 10 milliards, qu'elle représente ainsi le second poste excédentaire de la balance commerciale après l'aéronautique ;

Considérant que ce score à l'export est réalisé par près de 6 000 entreprises ; que cela bénéficie directement et indirectement à 80 000 exploitations viticoles qui dynamisent les territoires concernés en faisant travailler leurs fournisseurs et l'ensemble des commerçants et artisans qui y sont installés ;

En conséquence, les élu(e)s du Conseil demandent à l'unanimité Monsieur le président de la République Française de :

- faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et qui serait la conséquence de décisions nationales et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFSA » en vue de trouver un compromis à l'OCDE ;

- reconnaître à la filière vin le statut de victime dans le conflit AIRBUS et en conséquence de mettre en place un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vin touchées par les représailles américaines.

## **2) Organisation Elections Municipales 2020**

M. le Maire propose au Conseil Municipal le programme des permanences pour les élections municipales qui est accepté à l'unanimité.

Le Conseil a également discuté des dispositions à mettre en place pour le coronavirus. Il a été décidé en attendant les préconisations de l'état d'acheter de solution hydro-alcoolique.

## **3) Clôture du mandat 2014 – 2020**

M. le Maire profite de ce dernier conseil pour remercier chacun des Conseillers pour leur investissement et leurs implications dans les divers dossiers ces dernières 6 années.

Il informe le Conseil que certains comptes rendus et délibérations n'apporteront pas la signature de Pierre Bonnet en raison de son décès, survenu le 20 janvier 2020

## **4) Informations diverses**

Voirie : M. le Maire informe le Conseil qu'il y a une réunion voirie avec la CdC ce vendredi 6 mars. La commune sera représentée par Sébastien BOLZON.

Suite à des discussions, le Conseil décide de donner l'ordre de priorité suivant sur les trois routes communales : VC 3 Champagne en entier, VC 9 Griffon, VC 12 Mézain (en bicouche) et charge M. BOLZON de relayer cette information à la réunion en sachant que l'année dernière la CdC avait financé bien plus qu'initialement prévu pour la route VC8 Fillon, permettant cette d'être fait entièrement en une seule année (prévu sur 2ans au départ).

MUR MITOYENNE (COMMUNE/JOUBERT) : Suite à la démolition de la maison/hangar jouxtant la maison appartenant à M. Jaubert, un très mauvais état du mur mitoyen a été découvert (fissure et gonflement important). N'ayant pas des fondations, et causé par les infiltrations sur plusieurs années, les travaux importants sont à prévoir (Mise en place de fondations, bâtisse de bloc à bancher devant le mur existant avec remblai entre les deux afin de faire un renforcement en sandwich). Les travaux ont été validés par M. Joubert. Vu la donation que celui-ci a fait à la commune le terrain dans le virage ainsi que le fait que ce soit un mur mitoyen, et suite à la demande de M. le Maire, le Conseil décide à l'unanimité de financer à hauteur de 50% ces travaux, représentant une somme de 3438 €.

Commémoration jeudi 19 mars 1962 : M. le Maire informe le Conseil qu'il a accepté la demande par le FNACA la possibilité de commémorer le 19 mars 1962 à 16h15 aux monuments aux morts de la commune. Il demande les Conseillers d'y participer si leurs agendas leur permettent.

Demande DETR : M. le Maire informe le Conseil que suite à une première refus pour le dossier DETR (Etude définition du bourg), le dossier soutenu par le Sous-Préfet sera quand même présenté devant

la commission des élus DETR pour une demande exceptionnelle. Il informe le Conseil également que le dossier concernant l'enfouissement de réseau sera présenté en DSIL au lieu de DETR.

CLIMATISATION SALLE DES FETES : Philippe SANCHOT rend compte des premières visites et échanges avec l'entreprise au sujet de rafraîchir la salle en été. Celle-ci implique les travaux assez complexe et couteux avec deux possibilités complémentaires d'installation. Il doit reprendre contact avec l'entreprise.

ENTRETIEN PANNEAUX SOLAIRE – Salle des Fêtes : M. le Maire fait part au Conseil une proposition pour l'entretien annuelle les panneaux solaire. Suite à interrogations posés par le Conseil, Helene CASAGRANDE propose de prendre contact avec l'entreprise.

La séance est levée à 20h30 avec un verre d'amitié en honneur de Pierre Bonnet, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, décédé le 20 janvier 2020. Ceci dans le respect des souhaits émis par Pierre avant son départ.

**Signatures :**

Colin SHERIFFS

Hélène CASAGRANDE

Philippe SANCHOT

Sébastien BOLZON

Jacques DONNE